

Lyon, le 6 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**LE PROJET DE CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE PORTÉ PAR LA MÉTROPOLE DE LYON
SERA IMPLANTÉ À VÉNISSIEUX**

La création d'un pôle consacré aux arts du cirque dans l'agglomération lyonnaise est un projet évoqué depuis plusieurs années, suite au renouveau qu'a connu le genre artistique du cirque depuis les années 90 d'une part, et à la situation de relative urgence liée au maintien de l'agrément de cette discipline faut de place sur le territoire, d'autre part.

Les deux porteurs de projet à l'initiative de la création de cette Cité Internationale des Arts du Cirque sont l'école de Cirque de Lyon et la compagnie MPTA. En 2018, ils ont rencontré différentes communes qui ont manifesté leur intérêt pour l'implantation du projet. En 2019, une étude de faisabilité (coûts d'investissement et de fonctionnement ; organisation et moyens associés à ce projet...) a été actée, en concertation avec les partenaires (DRAC, Région, Métropole de Lyon, Ville de Lyon) pour savoir où sera implanté ce nouveau lieu de la création circassienne, unique à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Inscrit dans le projet pluriannuel d'investissement de la Métropole de Lyon, la Cité Internationale des Arts du Cirque est un projet exceptionnel, en ce sens qu'il a pour vocation de :

- Rassembler les espaces et activités à même d'accueillir l'ensemble de la filière cirque
- Soutenir sa structuration en étant un pôle de ressources pour l'ensemble des acteurs du territoire, engagés dans le développement de cette discipline et dans sa transmission (MJC, autres écoles proposant l'apprentissage du cirque, acteurs culturels soutenant sa création et sa diffusion).

Initialement imaginé à Saint-Genis-Laval, **c'est le site du Puisoz, au cœur du projet Grand Parilly, à Vénissieux, qui a finalement été choisi comme lieu d'implantation du projet, suite à la décision rendue par le Comité de Pilotage du projet le 2 avril dernier.**

Cédric Van Styvendael, Vice-Président à la Métropole de Lyon en charge de la culture, s'est exprimé : *« Depuis 2015, l'école de Cirque de Lyon et la compagnie MPTA portent ce projet de Cité internationale des arts du cirque, qui répond à un véritable besoin pour la filière sur notre territoire, et au-delà. Notre souhait est de pouvoir avancer concrètement sur ce projet, dans les meilleurs délais. En ce sens, notre regard s'est tourné vers le site du Puisoz, à Vénissieux, pour que ce projet singulier puisse voir le jour. »*

Michèle Picard, Maire de Vénissieux, a également ajouté : *« Je suis très satisfaite que la Cité Internationale des Arts du Cirque s'implante à Vénissieux, sur le site du Puisoz : un équipement d'envergure dans un quartier naissant, mixte et de qualité, relié à l'ensemble de la ville et de l'agglomération avec de nombreuses dessertes de transports en commun. Grâce à ce projet, le Grand Parilly deviendra, au-delà d'un quartier où il fait bon vivre et travailler, un lieu de référence pour la pratique du cirque, en France et à l'international. »*

Contact presse Métropole de LyonAnaïs Mercier amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27 / 06 98 73 61 96